

En 2018, la Construction réalise 12,6 % du chiffre d'affaires de Monaco, hors Activités financières et d'assurance, en employant 9,8 % des salariés du secteur privé. C'est le quatrième employeur de la Principauté et le deuxième secteur en terme de chiffre d'affaires.

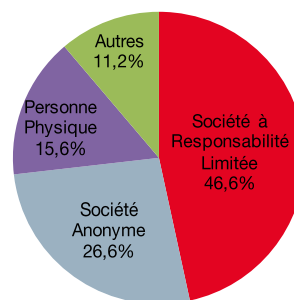
### 455 établissements actifs en 2018

On dénombre 455 établissements actifs au 31 décembre 2018 soit cinq de plus qu'à fin 2017. Il y a eu, au cours de l'année, 25 créations et 20 radiations d'établissements dans ce secteur.

La SARL est la forme juridique la plus représentée dans ce secteur. La part des SARL progresse au fil des ans. Elle est passée de 44,1 % en 2016 à 46,6 % en 2018. Près des trois quarts des établissements créés en 2018 l'ont été sous cette forme juridique.

Cette année encore, c'est la forme juridique Personne Physique qui recule le plus. En 2016, 18,9 % des établissements de ce secteur étaient sous cette forme. Ils ne sont plus que 15,6 % en 2018. 40,0 % des radiations de 2018 ont concerné des structures en Personne physique.

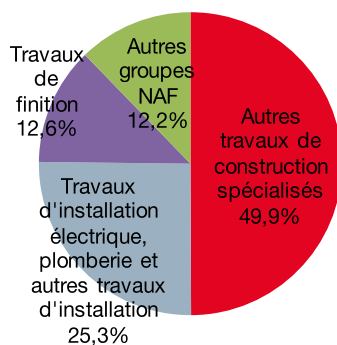
**Graphique 1. Répartition des établissements selon la forme juridique en 2018**



Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

### Près d'un salarié sur dix travaille dans la Construction

**Graphique 2. Répartition des salariés selon le Groupe NAF en décembre 2018**



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La Construction est un secteur quasi exclusivement masculin (91,2 %). Les salariés sont légèrement plus âgés (42,8 ans) que la moyenne (42,0 ans).

Les Français ne représentent que légèrement plus de la moitié (50,7 %) de l'effectif salarié de ce secteur (62,9 % pour l'ensemble des salariés). Les Monégasques sont également sous représentés (0,6 % contre 1,9 % pour l'ensemble du secteur privé).

Plus des trois quarts des salariés (76,9 %) résident dans les Alpes-Maritimes, dont moins d'un quart dans les communes limitrophes. 15,5 % habitent en Italie et seuls 5,4 % résident en Principauté.

Avec 5 063 salariés, la Construction est le quatrième employeur de la Principauté. On dénombre 175 salariés supplémentaires par rapport au mois de décembre 2017, soit une augmentation de +3,6 %.

Les entreprises classées dans les Autres travaux de construction spécialisés emploient près de la moitié des salariés (49,9 %). Ce Groupe NAF comprend notamment les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (entreprises Tous Corps d'Etat). On y dénombre quatre salariés de moins qu'en décembre 2017. Toutefois le nombre d'heures travaillées progresse.

Ce sont les entreprises de Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation et de Travaux de finition qui ont le plus de travailleurs supplémentaires, respectivement +80 et +57 salariés.

**Tableau 1. Répartition des salariés selon la nationalité et le sexe en 2018**

Salariés	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Français	2 244	87,4%	324	12,6%	2 568	50,7%
Portugais	1 092	96,9%	34	3,1%	1 127	22,3%
Italiens	932	94,7%	52	5,3%	985	19,4%
Tunisiens	90	98,9%	1	1,1%	91	1,8%
Monégasques	22	73,3%	8	26,7%	30	0,6%
Autres	240	91,0%	24	9,0%	263	5,2%
<b>Total</b>	<b>4 620</b>	<b>91,2%</b>	<b>443</b>	<b>8,8%</b>	<b>5 063</b>	<b>100%</b>

Unité : salarié poids

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

## Stabilité du chiffre d'affaires de la Construction

Avec 1,8 milliard d'euros, la Construction est le deuxième secteur de la Principauté en termes de chiffre d'affaires derrière le Commerce de gros. Après une progression de 35,4 % en 2017, il augmente légèrement (+0,1 %) cette année contrairement à celui de la Principauté hors Activités financières et d'assurance (+3,6 %).

Cette stabilité masque de fortes disparités. En effet, en 2017 la croissance du chiffre d'affaires s'expliquait principalement par celle de la Promotion immobilière (+50 %), liée à la livraison de programmes neufs, alors qu'en 2018, cette dernière recule de plus de 30 %. A contrario, le chiffre d'affaires de la Construction d'autres ouvrages de génie civil progresse fortement (+33 %) soutenu notamment par les travaux de l'extension en mer.

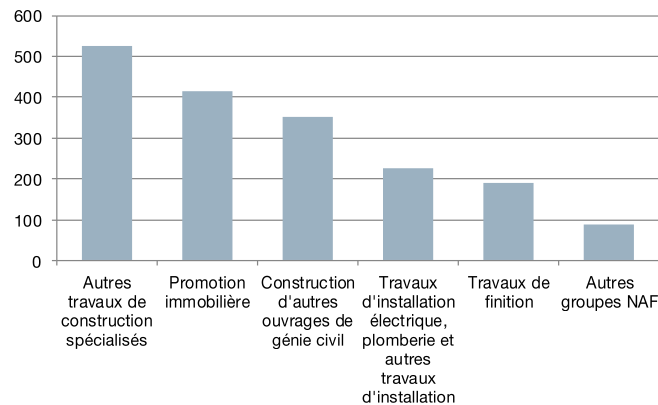
**Tableau 2. Evolution du chiffre d'affaires par Groupe NAF**

	2017	2018	Variation	Poids
Autres travaux de construction spécialisés	501,9	525,7	4,8%	29,2%
Promotion immobilière	594,0	413,1	-30,5%	23,0%
Construction d'autres ouvrages de génie civil	264,7	353,1	33,4%	19,6%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	201,4	226,2	12,3%	12,6%
Travaux de finition	148,8	190,8	28,2%	10,6%
Autres groupes NAF	86,5	89,4	3,4%	5,0%
<b>Total CA Construction</b>	<b>1 797,3</b>	<b>1 798,3</b>	<b>0,1%</b>	<b>100%</b>
<b>CA global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance</b>	<b>13 741,5</b>	<b>14 235,5</b>	<b>3,6%</b>	

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

**Graphique 3. Chiffre d'affaires de la Construction par Groupe NAF en 2018**



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

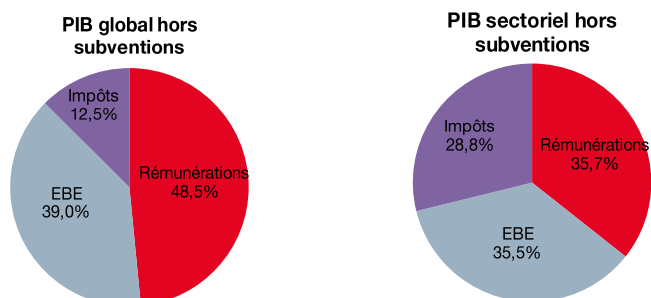
Depuis quelques années, le chiffre d'affaires sectoriel est dominé par les Autres travaux de construction spécialisés (qui comprennent les entreprises de construction Tous Corps d'Etat) excepté en 2017. L'année dernière ce classement s'était inversé et la Promotion immobilière, grâce aux ventes des appartements construits, était devenu, pour un temps le premier contributeur au chiffre d'affaires du secteur.

## La Construction, quatrième contributeur du PIB de la Principauté en 2017

La Construction représente 8,7 % du PIB 2017<sup>(1)</sup>. Elle n'a pas bénéficié d'opérations de promotions immobilières comme en 2016 et recule fortement, perdant sa troisième place au profit des Activités immobilières.

(1) PIB 2018 non connu à ce jour

**Graphique 4. Composition du PIB en 2017**



Source : IMSEE

**Tableau 3. Poids de la Construction dans le PIB en 2016 et 2017**

	PIB 2016	PIB 2017	Variation	Poids 2017
Activités financières et d'assurance	927,1	991,7	7,0%	17,8%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	855,5	948,6	10,9%	17,0%
Activités immobilières	513,5	556,2	8,3%	10,0%
<b>Construction</b>	<b>827,2</b>	<b>485,2</b>	<b>-41,3%</b>	<b>8,7%</b>
Commerce de gros	503,7	470,4	-6,6%	8,4%
Administration, enseignement, santé et action sociale	400,9	403,1	0,6%	7,2%
Hébergement et restauration	355,7	359,7	1,1%	6,5%
Commerce de détail	339,0	332,5	-1,9%	6,0%
Information et communication	268,3	298,7	11,3%	5,4%
Autres activités de services	365,9	286,6	-21,7%	5,1%
Industries manufacturières, extractives et autres	226,4	230,3	1,7%	4,1%
Transport et entreposage	189,5	205,8	8,6%	3,7%
<b>PIB en millions d'euros constants</b>	<b>5 772,7</b>	<b>5 568,9</b>	<b>-3,5%</b>	<b>100%</b>

Unité : million d'euros constants

Source : IMSEE

La part de la rémunération des salariés est plus faible (36 %) que dans le PIB global (49 %). Cela s'explique par le fait que les opérations de promotions immobilières dégagent un EBE élevé avec peu de salariés.

Il est à noter également que la Construction est le deuxième secteur en termes d'impôts derrière l'Immobilier.

## Définitions et note méthodologique

- Le secteur de la Construction comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil (chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations et le montage de bâtiments préfabriqués).
- Il comprend également les activités de promotion immobilière dès lors qu'elles réunissent les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.
- Les résultats de ce secteur dépendent fortement des opérations de Promotions immobilières. En effet, les appartements neufs vendus « sur plan » apparaissent dans le chiffre d'affaires de l'année d'achat, mais ne vont être comptabilisés au niveau du PIB que l'année de livraison, ce qui entraîne un décalage entre les différents indicateurs.

